

L'esprit village, c'est aussi l'esprit d'équipe. Le Football club de Cailloux en est l'illustration : il figure parmi les cinq meilleurs clubs formateurs récompensés cette année par le district du Rhône. Avec une devise : l'important, c'est de participer.



# Le Cailloutain

journal municipal de Cailloux-sur-Fontaines  
trimestriel - avril 2004

## Les dates qui changent :

- le concert annuel de la Société musicale, prévu initialement le 1<sup>er</sup> mai, se déroulera le 23 avril, à la place du festival de musique du canton de Neuville.
- la fête de la pomme de terre organisée par le Football club et le syndicat agricole, initialement prévue le 29 août, est reportée au 5 septembre.

23



### Concert annuel

La Société musicale au complet présentera le travail d'une année bien remplie. Au programme, morceaux de jazz et musiques de films. A 20 h 30 à la salle des fêtes. Entrée gratuite. Renseignements : M. Tétard au 04 78 43 69 90.

11



### Course aux œufs

Les enfants sont invités à une course aux œufs organisée par le club des jeunes, à 10 heures au stade des Prolières. Stand de maquillage, courses en sac et buvette, chacun trouvera son bonheur. Renseignements : Cédric Agulhon au 06 22 70 31 03.

### 3<sup>e</sup> nuit de la bière

Tous réunis autour d'un demi ! Le club des jeunes lance la troisième nuit de la bière, avec dégustation de différents "crus". Un DJ animera la soirée. A 22 heures à la salle des fêtes. Renseignements : Cédric Agulhon au 06 22 70 31 03.

24



### Vente de fleurs

Dès 9 heures, le club Loisirs et détente installe son stand et sillonne la commune : citronniers, œillets d'inde, pétunias ou plantes aromatiques, il y en aura pour tous les goûts ! Renseignements : Bruno Meyrel au 04 78 22 79 60.

25



### Rock

Le club danse propose un stage de rock, pour tous les âges, en couple ou en individuel. De 14 à 17 heures à la salle des fêtes. Renseignements : Emilie Larue au 04 72 22 18 18.

Avril

2



### Coupe Pastor

La Boule joyeuse organise une compétition de pétanque qui réunit les clubs et amateurs de la région, en doublette pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> divisions. Rendez-vous à 13 h 30 au stade bouliste des Prolières. Renseignements et inscriptions : Michel Gippet au 04 78 22 64 37.

8



### Commémoration

En hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale, une cérémonie aura lieu à 11 heures devant le monument aux morts. Elle sera suivie d'un vin d'honneur.

9



### La salsa dans la peau

Le Club danse propose un stage de salsa, pour débutants ou confirmés, de 14 à 17 heures, à la salle des fêtes. Renseignements : Emilie Larue au 04 72 22 18 18.

Mai

15/16



### Défilé des classards

Les classes en quatre organisent un défilé sur le thème de Disney, samedi à 14 heures, place de la mairie. Dimanche, la Société musicale accompagnera la vague des classards à partir de 10 h 30. Renseignements : Jean-Marc Dulong au 06 60 43 11 33.

20/23



### Voyage des sapeurs-pompier

Cette année, les sapeurs-pompier partent à la découverte de la Belgique. Avis aux amateurs ! Renseignements et inscriptions : Gérard Barrel au 04 78 22 77 50.

22



### Repas dansant

Le club des jeunes organise un repas dansant, à la salle des fêtes, à confirmer. Renseignements : Cédric Agulhon au 06 22 70 31 03.

30



### Tournoi des sixtes

Des équipes de six joueurs s'affronteront sur la pelouse du stade. Une journée sportive et conviviale organisée par le Football club, de 10 à 19 heures, au stade des Prolières. Renseignements : Jean-Michel Brevini au 06 18 11 38 99.

6



### Mambo latino

Le Club danse organise un stage de mambo, de 14 à 17 heures, à la salle des fêtes. Renseignements : Emilie Larue au 04 72 22 18 18.

18/19



### Grand gala annuel

Les élèves de modern jazz et de rock présentent le gala annuel du Club danse lors de deux soirées à la salle des fêtes. Un rendez-vous à réserver pendant les cours de danse, du lundi au jeudi à 17 heures. Renseignements : Emilie Larue au 04 72 22 18 18.

Juin

20



### Finale de tennis

Le Tennis club de Cailloux accueille Fontaines-Saint-Martin pour un tournoi interne : cinquante participants disputeront la finale qui se déroulera au complexe sportif. Renseignements : Denis Loisy au 06 62 02 01 69.

21



### Fête de la musique

Une journée animée par la Société musicale. L'orchestre et la chorale entonneront des airs entraînants et joyeux, invitant les Cailloutains à la danse. A 19 heures dans la cour de l'école. Renseignements : M. Tétard au 04 78 43 69 90.

26



### L'école en fête

Une nouvelle formule pour une fête de l'école pas comme les autres : dès 10 heures, spectacles d'enfants, stands de jeux, buvette et restauration. A 14 heures, spectacle de magie suivi d'un concours par familles. L'Apec invite les parents à s'investir pour faire vivre ce projet. Renseignements : Ingrid Meyrel au 04 78 22 79 60.

... d'avril à juin 2004 à Cailloux...

## Budget 2004 : des recettes supérieures aux dépenses



### Le budget a été voté le 25 mars. Comment se présente-t-il ?

Bernard Bruchon\* : notre épargne brute a augmenté de 20 000 euros environ. Elle désigne la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement. Cette hausse s'explique par une augmentation des recettes de fonctionnement de 40 000 euros par rapport à 2003, soit une progression plus importante que les dépenses.

### Quelles sont les grandes étapes de l'élaboration du budget ?

Nous le préparons depuis décembre. Lors de la commission générale des finances qui s'est tenue le 11 mars, il est étudié et

discuté devant le conseil municipal. Dans ce cadre, le budget est présenté aux élus ligne par ligne, alors qu'il est voté par chapitre lors de la séance du 25 mars.

### Que révèle la répartition des dépenses sur la volonté municipale ?

L'essentiel de l'investissement répond aux besoins des habitants en équipements collectifs. Sur un montant global de 441 400 euros de dépenses d'investissement, 324 000 euros sont attribués à la construction du centre de loisirs, un projet financé sur deux ans. Ces dépenses sont compensées par un emprunt de 160 000 euros. 20 000 euros serviront au renouvellement ou à l'amélioration de l'informatique en mairie, à l'école et à la bibliothèque. Le reste des investissements sert à l'entretien des terrains et bâtiments communaux pour enrichir et préserver notre patrimoine.

### Qu'apporte la taxe professionnelle unique ?

Dans le nouveau principe, la commune perçoit la part communautaire de la taxe d'habitation. La communauté urbaine nous rétrocède une partie de la TPU sous forme de dotations. A moyen et long terme, la TPU représente un avantage pour notre commune résidentielle. Ce qui ne doit pas nous freiner dans notre projet de développer une zone artisanale.

\*Bernard Bruchon est adjoint aux Finances

## Avec 100 euros, que font les élus ?



## Impôts locaux, à quoi servent-ils ?

**Social** subvention au bureau d'aide sociale et aux associations à caractère social.

**Information et communication** journal municipal, photocopies.

**Culture** médiathèque, subventions aux associations culturelles et entretien du patrimoine.

**Sports et jeunesse** entretien du stade municipal.

**Cadre de vie** entretien des espaces verts, éclairage public.

**Éducation et école** activités scolaires, contrat temps libre.

**Famille et enfance** construction du centre de loisirs, accueil périscolaire et restauration scolaire.

**Services généraux** masse salariale, énergies et frais de fonctionnement divers, entretien des bâtiments.

### Le budget total

Il s'élève à 1 047 250 euros de dépenses contre 1 206 600 euros de recettes.

### Les aides aux associations : 39 634 euros

Le principe de la municipalité est de donner aux associations à but culturel une somme de base établie à 153 euros. Au-delà, les subventions les plus importantes vont à l'école de musique et au Football club. Les associations intercommunales ne sont pas oubliées.

## Petites infos d'actu

### PARENT ÂGÉ : COMMENT S'EN OCCUPER ?

S'occuper d'un parent âgé dépendant soulève des préoccupations auxquelles il est parfois difficile de répondre. Le service social de la Cram organise des réunions mensuelles : des informations sociales, médicales et pratiques sur la prise en charge d'une personne âgée vous seront données. En complément, des spécialistes aborderont des thèmes liés au vieillissement. Tél. 04 72 65 22 46.

### LES CAILLOUTAINS SOLIDAIRES D'EMMAÛS

Bénin, Pérou, Argentine, Burkina, Roumanie, Bulgarie, autant de destinations vers lesquelles s'acheminent les 9000 kg de vêtements collectés dans la commune durant l'année 2003.

L'association Emmaüs remercie les Cailloutains et les invite à poursuivre cette action de solidarité. Les vieux vêtements dont on ne sait que faire sont à déposer dans le conteneur prévu à cet effet, avenue du 11 Novembre.



### VACANCES À LA MONTAGNE

La mairie possède pour partie deux appartements à Réberthy-Les Menuires, en Savoie. Libres du 3 au 10 et du 10 au 17 juillet, elle propose à quatre familles de la commune de louer un des appartements pour une semaine à 133 euros. Capacité d'accueil : cinq personnes. Inscriptions : par courrier le plus tôt possible à la mairie.

### LES NOUVEAUX COMMERCES

- **Plâtrier-peintre**  
Franck Cumer  
6, place de l'église  
Tél. 04 78 22 65 55.
- **Bar-restaurant**  
Auberge la Ravigote  
249, route du Grand Guillermet  
Tél. 04 78 22 00 30.
- **Distributeur automatique de boissons**  
Mme Rochelemagne  
Entreprise Tecali  
413, chemin de Bargassin  
Tél. 06 86 94 53 41.
- **Films et images de synthèse**  
Image et Process  
80 B route de Noailleux  
Tél. 04 78 22 10 75

### AU RYTHME DU BLUES ET DE LA COUNTRY

Le seizième festival de Sathonay-Village se déroulera du 25 au 27 juin. Avec un programme qui charmera un public éclectique :

- vendredi 25 juin à 19 heures, un concours de blues départera les chorales scolaires ;
  - samedi 26 juin, à partir de 19 heures, la nuit du blues réunira des artistes renommés français et américains ;
  - dimanche 27 juin, à partir de 11 heures, la journée country vous invite à danser comme de vrais cow-boys du Far West.
- Renseignements à la mairie de Sathonay-Village au 04 78 22 10 72 ou sur le site [www.festivalsathonay.com](http://www.festivalsathonay.com).



### VOTRE VUE BAISSÉ : IL FAUT AGIR

Que faire lorsque la vue baisse ? Les associations de déficients visuels du Rhône proposent leurs services : ouvrages sur cassettes, initiation au braille et à l'informatique, appareils de lecture grossissants. Renseignements au 04 72 16 93 77 tous les jours de 10 à 17 heures.

### VACANCES D'ÉTÉ : LES DATES À RETENIR



Cette année, les grandes vacances commencent le 6 juillet après la classe pour les maternelles et les primaires et le 30 juin après la classe pour les collèves et les lycées. La rentrée est prévue le 1<sup>er</sup> septembre pour les primaires et le 2 pour les collégiens et lycéens.

### AMÉLIE LA VIE

Retrouvez au jour le jour des informations sur Amélie et le défi qu'elle lance à la vie sur le site : <http://site.voila.fr/amelielavie>



### THOMAS CLUTIER, CHAMPION D'AVIRON

C'est au cours d'un stage organisé par son école que Thomas Clutier découvre l'aviron. Il est tout de suite séduit par cette discipline complète qui privilégie l'esprit d'équipe et de saine compétition et s'inscrit à l'Aviron union nautique de Lyon. Au bout d'un an, lui et son équipage remportent le championnat de France 2003 d'aviron en huit, dans la section minimes. Une victoire sur laquelle il ne compte pas se reposer !



### CAMPAGNE DE DÉMOUSTICATION URBAINE - 2004

La commune de Cailloux/Fontaines va procéder, avec l'Entente Interdépartementale Ain, Isère, Rhône, Savoie, pour la Démoustication (Service Public) à une campagne de démoustication qui se déroulera sur notre commune : **du 02.06 au 30.07.2004.**

L'agent formé et encadré par l'E.I.D. interviendra pour contrôler et traiter, le cas échéant les points d'eau stagnante, aussi bien sur les domaines publics que privés. **Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à cet agent détenteur d'une carte professionnelle visée par la mairie.** Le traitement n'est pas toxique, il est effectué avec un bacille tout à fait inoffensif pour l'homme, tous renseignements peuvent être obtenus en mairie ou auprès de l'E.I.D., 73310, Chindrieux, au 04.79.54.21.58.

### Résultat des élections régionales

Votants : 1091.  
B. Gollnisch : 141.  
J.-J. Queyranne : 400.  
A.-M. Comparini : 514.  
Non exprimés : 26.

le bonheur est dans...

## La démocratie

La France a trois niveaux de collectivités territoriales : les communes, les départements et les régions. Initiées au début des années 1980, les lois de décentralisation transfèrent des compétences de l'État aux pouvoirs locaux.

### L'éducation

La commune décide de la création des écoles maternelles et élémentaires. Propriétaire des locaux, elle en assure la construction, l'entretien, l'équipement et le fonctionnement. Les collèges sont à la charge du conseil général et les lycées relèvent du conseil régional. Le financement des universités incombe à l'État.

### L'action sociale

Le conseil général prend en charge les prestations légales d'aide sociale (aide médicale à domicile, aide hospitalière, aides aux personnes âgées, aux personnes handicapées, à l'enfance et à la famille). Il participe à l'accompagnement des bénéficiaires du RMI. Sous la responsabilité du conseil général, on trouve aussi l'aide sociale à l'enfance, la protec-

tion maternelle et infantile, la formation et l'agrément des assistantes maternelles.

La commune est obligatoirement dotée d'un CCAS, centre communal d'action sociale, ou rattachée à un centre social intercommunal.

### L'urbanisme

C'est la communauté urbaine de Lyon, le Grand Lyon, qui a toute compétence pour le développement urbain de l'agglomération et de chacune des cinquante-cinq communes. Elle définit la politique d'aménagement urbain (plan local d'urbanisme) et fixe la densité de construction permise.

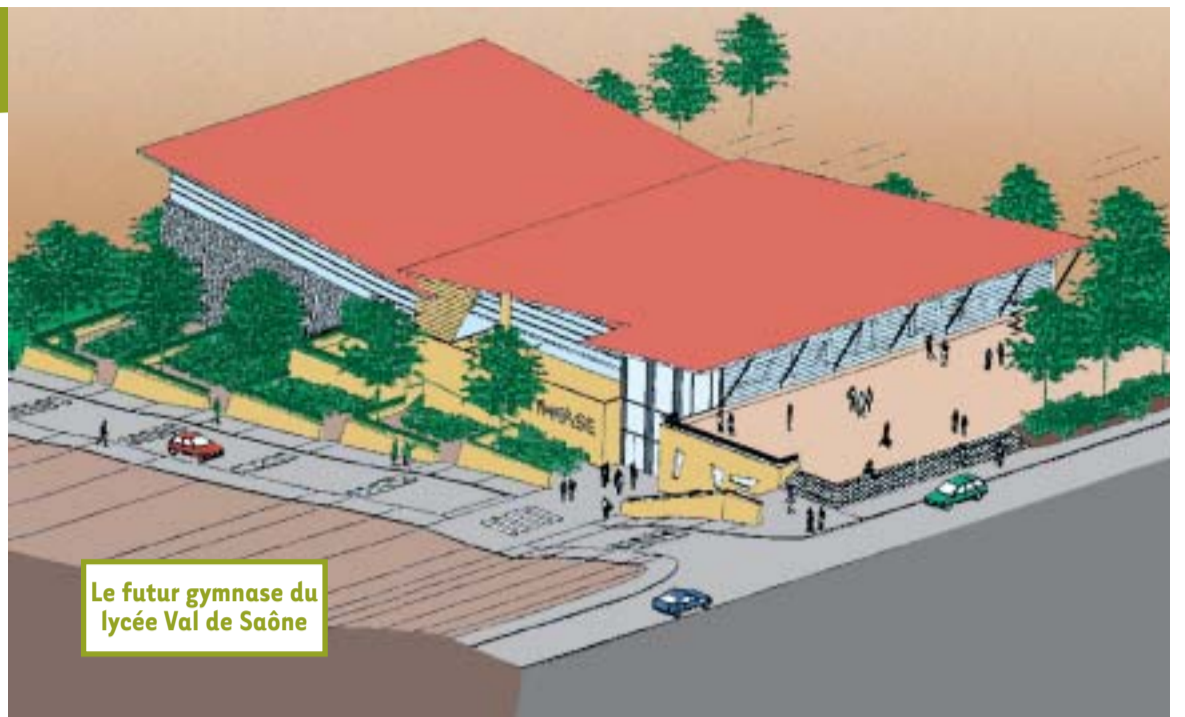
La commune émet un avis consultatif sur les projets du Grand Lyon. Cependant, toute utilisation du sol (construction, démolition...) nécessite une autorisation de la mairie.

### L'agriculture

Le conseil régional soutient les productions agricoles. Les régions orientent leur effort budgétaire vers l'enseignement agricole spécialisé. Elles aident aussi l'installation des jeunes agriculteurs.

### Les missions du Grand Lyon à Cailloux-sur-Fontaines

Le Grand-Lyon a des compétences en matière d'urbanisme, mais aussi concernant la propreté (collecte sélective), l'eau et la voirie (les voies communautaires).



Le futur gymnase du lycée Val de Saône

## Un exemple des compétences partagées avec le futur lycée de Neuville-sur-Saône

A la rentrée 2006, le lycée général du Val de Saône ouvrira ses portes. 14 communes sont concernées par ce nouvel établissement scolaire dont la construction est programmée prochainement. Il accueillera progressivement 730 élèves répartis en 22 classes. Construit sur le lieu-dit "La Blanchisserie", à l'angle de la rue Pollet et de la rue de la Vosne, le lycée est financé par le conseil régional. Le budget global s'élève à 18,7 millions d'euros.

Le syndicat intercommunal du lycée Neuville-Val de Saône représente l'intérêt des communes et est responsable de l'équipement sportif qui s'intégrera au futur lycée. Il prend en charge la conception et le choix des architectes. Il finance en grande partie le gymnase (environ 1 800 000 euros), le plateau omnisports (environ 180 000 euros), la réalisation des parcs de stationnement et la desserte de bus. Il est aidé par le conseil régional.

### Pour un développement durable

Afin d'éviter les problèmes d'embouteillage et de pollution à Neuville-sur-Saône, les maires réfléchissent à un décalage des horaires d'entrée et de sortie des élèves. Un ramassage scolaire est prévu, assuré par le conseil général.

### Les communes du Val de Saône

Le syndicat intercommunal du lycée Neuville-Val de Saône comprend au moins un représentant de chacune des communes suivantes : Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines, Couzon-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Genay, Montanay, Neuville-sur-Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Rochetaillée, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or.



◀ C'est au presbytère que se tenait autrefois la classe, en 1825. La première école de Cailloux-sur-Fontaines, au 102, rue du Caillou, appartenait aux frères du Sacré-Cœur.

Les locaux de l'actuelle école du village ont été construits en 1910 et largement rénovés et agrandis depuis. Ils abritaient alors une école laïque de filles.



## Histoires d'écoles

A l'occasion des journées du patrimoine qui se tiendront les 18 et 19 septembre, une exposition proposera une rétrospective de l'école à Cailloux-sur-Fontaines. Une habitante, Joëlle Gaydier, a souhaité mettre à profit le passage de

la commission de sécurité dans l'école en septembre 2003 pour récupérer les archives entreposées au grenier. Pourquoi ne pas aller plus loin en faisant revivre le quotidien des écoliers ? Trois associations sont devenues parties prenantes du projet, en collaboration avec les bibliothécaires : les parents d'élèves, patrimoine et actualité de Cailloux-sur-Fontaines et les amis du troisième âge. Le thème fédérateur de l'école rassemblera anciens et nouveaux Cailloutains autour du patrimoine scolaire.

En près de deux siècles, l'école a changé six fois d'endroit et s'est scindée en école laïque ou confessionnelle, suivant les aléas de l'histoire nationale et après la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en

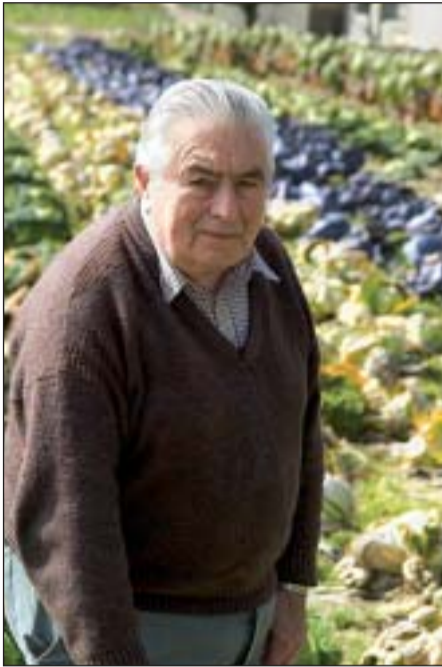
1905. Pendant le week-end du patrimoine, un conteur interviendra en se promenant de lieu en lieu pour raconter des anecdotes du passé. L'exposition, dont le lieu est encore indéterminé, se prolongera pendant une semaine et sera l'occasion d'échanges sur les rites scolaires d'antan entre les générations.

Pour alimenter leur travail, les organisateurs sont à la recherche de témoignages écrits ou oraux, qu'il s'agisse de documents (cartes et planches), d'objets (livres), ou de mobiliers (tables et bancs d'école). Si vous êtes en possession de ces trésors, contactez Elisabeth Lordez au 04 72 42 20 19 ou au 04 78 22 55 11 (aux horaires d'ouverture de la bibliothèque), ou Jean Guichard au 04 78 22 02 72.

mémoire & patrimoine

## les quatre saisons

### LES CONSEILS DE GINO VENDITTI



Aujourd'hui retraité, monsieur Venditti était maraîcher horticulteur. D'origine romaine, il s'est installé à Cailloux-sur-Fontaines en 1940. Son métier, il l'a appris sur le terrain, avec son père et en prenant conseil auprès des professionnels.

#### LE POTAGER IDÉAL

C'est celui qui va à l'essentiel, avec des petits pois, des pommes de terre, de la salade, des radis. Sans oublier les plantes aromatiques, basilic pour accompagner les tomates de l'été, oseille et ciboulette en petits plants, et des oignons blancs toute l'année.

#### QUE PLANTER AU PRINTEMPS ?

Il faut prévoir les semis pour les petits pois et les pommes de terre nouvelles. C'est le moment de planter les salades, la batavia, la laitue, mais aussi les blettes, les épinards, les haricots pas avant fin avril, les cardons en mai, les poireaux en juin. Attention, le terrain ne doit pas être trop mouillé.

#### REGARDEZ LA LUNE

Toujours choisir la lune descendante pour planter. Sinon, les légumes risquent de "monter en graine" en formant des tiges. Ils seront immangeables.

#### QUAND ARROSER ?

Même au printemps, les journées peuvent être chaudes. Arrosez le matin de bonne heure ou le soir, "à la fraîche".

#### GAGNEZ DU TEMPS

Pour la salade, plutôt que d'acheter des graines, il vaut mieux se fournir en mottes : des petits cubes de terre dans lesquels sont déjà semées une ou deux graines.

#### ATTENTION AUX GELÉES D'AVRIL

Il est conseillé d'attendre que la "lune rousse" du 19 avril soit passée pour mettre les semis en plein air, en particulier ceux des tomates, des aubergines et des poivrons préparés en mars. Pour les plantes et légumes qui craignent le gel, l'astuce est de les abriter provisoirement sous une bouteille d'eau minérale découpée par le fond, en attendant que la plante grossisse.

#### COTÉ JARDIN FLEURI

Il sera agrémenté de fleurs à couper, œillets, reines-marguerites, zinnias, tulipes et jacinthes. Les muguet sont des plantes vivaces qui reviennent tous les mois de mai. Inutile de les retoucher.

#### POUR AVOIR DE BELLES ROSES

Le rosier aime un terrain caillouteux et pas trop humide. En mars et avril, c'est le moment de mettre de l'engrais ou du fumier au pied de l'arbuste. C'est aussi l'époque de la taille. Plus il est fort, plus le rosier est taillé court. Toujours procéder au-dessus de l'œil, à partir du bas. Normalement, le rosier se plante au début de l'hiver. Si l'on prend du retard, en mars ou avril, il faut faire un terreau clair avec de la terre mouillée et badigeonner les racines du rosier. Cette opération porte un joli nom : "praliner" le rosier.

## l'esprit village



### Vive l'esprit d'équipe !

Le Football club de Cailloux a de quoi être fier : il est l'un des cinq meilleurs clubs de jeunes parmi les 250 que compte le district du Rhône. Pourquoi cette distinction ? Pour récompenser un travail de formation poursuivi par Jacques Margain et vingt éducateurs bénévoles. Pour obtenir cette récompense, des critères précis entrent en ligne de compte : l'évolution des licenciés, le niveau de qualification des éducateurs, l'attitude des joueurs sur le terrain et surtout l'esprit

d'équipe. Etre fair-play, jouer franc-jeu sont autant de valeurs chères aux éducateurs.

Avec vingt heures d'entraînement par semaine et douze matchs par week-end, les jeunes ne chôment

pas. Et à la clé, des qualifications et victoires à la hauteur des efforts fournis. Un brillant palmarès couronné par cette distinction qui fait la fierté du club, déterminé à poursuivre dans cette voie.



Michel Roumeau, le Maire

#### > Amélie est rentrée des Etats-Unis. Quel mouvement de solidarité !

Tout le monde est intervenu, chacun s'est engagé à sa manière sollicitant ses propres relais, ce qui a permis à Amélie de pouvoir se rendre aux Etats-Unis et de bénéficier d'une opération qui était devenue absolument nécessaire. L'association a joué un rôle remarquable. Quant à la commune, elle a fait ce qui était en son pouvoir pour favoriser, accompagner, soutenir cette initiative. L'élan de solidarité et de générosité aura été exceptionnel, ce qui confirme le très bon état d'esprit de notre village.

#### > Le Val-de-Saône, pilote pour le développement durable

Les maires du Val-de-Saône ont l'habitude de mettre leurs projets et leurs efforts en commun. Le Grand Lyon s'est appuyé sur ces pratiques de travail pour lancer une expérimentation en faveur du développement durable sur le thème de l'activité économique. Nous avons débuté il y a quelques mois et nous poursuivons nos travaux. Le projet de la Fonderie s'inscrit dans cette réflexion puisqu'il visera la "haute qualité environnementale". Cela signifie que ses bâtiments devront s'intégrer dans le paysage, utiliser des procédés techniques favorisant les énergies renouvelables : par exemple, une chaudière à bois, un récupérateur d'eau de pluie... Notre souhait de créer une petite zone d'activité économique contribue

également à maintenir des emplois sur la commune, ce qui relève d'un autre type de démarche environnementale. Moins nous nous déplaçons, moins nous polluons.

#### > Une démarche identique à celle initiée sur le temps

Lorsque nous avons compris que soixante cars amèneraient les élèves au futur lycée du Val-de-Saône, nous nous sommes demandés par où ils passeraient tant la circulation est saturée aux heures de pointe sur ce secteur. Pourquoi ne pas réorganiser les trafics ? Pourquoi ne pas faire en sorte que les enseignants, les parents mais aussi les transporteurs, les commerçants, les entreprises privées gèrent autrement leurs déplacements ? Si nous les étalions sur une demi-journée voire sur une journée, nous réduirions la pollution qui

provient des véhicules bloqués au même moment.

#### > Les visites de quartier reprennent au printemps

La gestion de la commune suppose de savoir imaginer des grands projets. Toutefois, les problèmes du quotidien ne doivent pas être laissés de côté. Nous devons rester en contact avec la population, qui sait ce qui ne fonctionne pas, ce qui pourrait être amélioré. Chaque quartier a ses propres difficultés. Ces visites nous permettent de discuter, donc de nous rendre compte de ces problèmes très localisés. Tout se déroule dans une parfaite courtoisie. A l'échelle de la circonscription, toujours dans cette démarche d'aller à la rencontre des habitants, le député Philippe Cochet tient des permanences régulières à Cailloux. Je vous invite à le rencontrer notamment sur

des sujets qui dépassent les compétences locales et qui méritent d'être relayés dans des instances nationales comme le Parlement.

#### > Budget 2004 : un emprunt à taux très faible

La construction du centre de loisirs a amené la commune à utiliser ses réserves financières. Or, d'autres besoins se font sentir qu'il serait dommage de repousser. L'informatisation des services administratifs et de la bibliothèque, la climatisation de la salle des mariages, la création de deux vitrines à l'église pour les objets de valeur étaient devenues nécessaires et sont inscrites au budget 2004. Actuellement, les taux sont très bas. L'emprunt, qui sera remboursé en moins de dix ans, nous fournira de la souplesse.

## POINT DE VUE ET ENGAGEMENT